

FESTIVALS ET RURALITÉS

par Tom Sidicaro

Selon les derniers chiffres de France Festivals, près de 7 300 festivals ont connu une édition en 2019. Une cartographie qui montre à la fois la répartition géographique de ces événements et la diversité de l'offre festivalière.

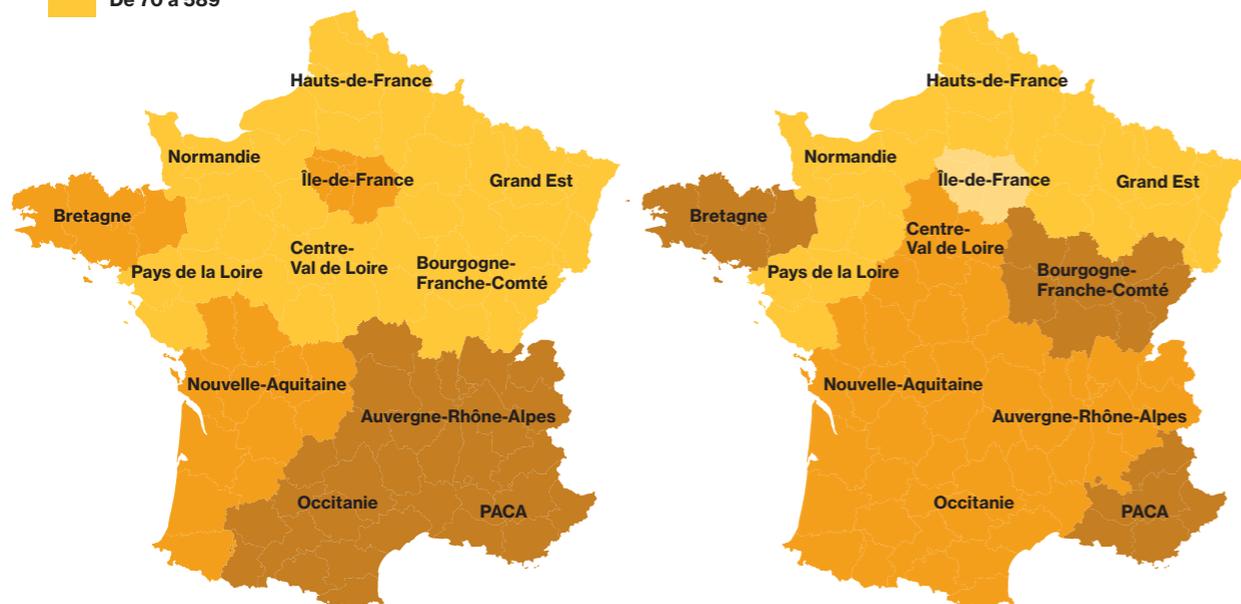
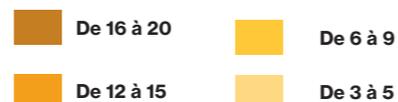
L'OFFRE FESTIVALIÈRE RÉGIONALE

Avec chacune plus de 900 festivals sur leur territoire, les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie rassemblent plus du tiers des 7 300 festivals. En y ajoutant la Nouvelle-Aquitaine (830 festivals), ces quatre régions rassemblent la moitié des festivals recensés à l'échelle nationale, mais 37 % de l'ensemble de la population. Rapportée à la population régionale, se dessine toutefois une réalité différente : la Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté comptent quant à elles respectivement 18 et 16 festivals pour 100 000 habitants et le Centre-Val de Loire, 14.

Nombre de festivals par région



Nombre de festivals par région pour 100 000 habitants



ROULEZ JEUNESSE

3 %

C'est le pourcentage de festivals existants créés avant 1980. Ces festivals historiques bénéficient souvent d'une large notoriété, à l'image des Chorégies d'Orange, créées en 1869 et relancées en 1971, ou du Festival d'Avignon, créé en 1947.

75 %

C'est la proportion de festivals créés depuis 2000. Près de 50 % d'entre eux sont d'ailleurs apparus au cours de la dernière décennie, témoignant d'un fort effet de renouvellement en matière de création de festivals.

QUI FINANCE ?

32 millions

L'État subventionne les festivals qui entrent dans le champ de la création à hauteur de 32 millions d'euros. Sur les 5 634 festivals recensés dans le champ de la création, seuls 13,4 % ont été soutenus en 2023. 31 % des festivals soutenus sont situés en milieu rural.

300 millions

L'estimation par la Cour des Comptes des dépenses des collectivités, pour l'année 2019, s'élevait à plus de 300 millions d'euros. Et sans doute plus si l'on considère les dépenses en nature (locaux, moyens techniques...).

PUBLIC ET RURALITÉ

Parmi les spécificités des festivals ruraux, on note que les **responsables associatifs et les bénévoles** caractérisent près des **deux tiers des équipes** (65,3 %).

Concernant l'aspect financier, les budgets moyens des festivals ruraux sont bien inférieurs à ceux des grands centres urbains : la majorité d'entre eux ont un **budget inférieur à 20 000 €**. Ces événements connaissent également un **niveau de subventionnement inférieur : 41 % en moyenne, contre 56 % pour les festivals urbains**. Ils sont donc davantage dépendants des ressources propres (billetterie, restauration, buvette...).

Sources : France Festivals, Centre d'études politiques et sociales (Cepel), DEPS (ministère de la Culture), SoFest, Banque des territoires.